

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 21 DECEMBRE 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 27
Pouvoirs : 8
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 15 décembre 2015

Le 21 décembre 2015, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Jean-José BETTIOL, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Jacky DUTRUC, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET, Martial THEVENET, Nathalie TISSERAND.

Absents excusés : Nathalie BARDE (pouvoir à J. DUTRUC), Hubert BONNET (pouvoir à B. GUERIN), Noël CHEYNET (pouvoir à J-C. AUBERT), Roger CHORIER (Civrieux), Daniel DOMPOINT (remplacé par J-J. BETTIOL), Yves DUMOULIN (pouvoir à C. NOËL), Françoise DUVILLARD (pouvoir à B. REY), Olivier EYRAUD, Vincent LAUTIER (remplacé par N. TISSERAND), Raymond MOUSSY (remplacé par M-C. THEVENET), Michel RAYMOND (pouvoir à I. ACHARD), Claude TRASSARD (pouvoir à M. PECHOUX), Frédéric VALLOS (pouvoir à G. LICHTLE), Dominique VIAL.

Assistaient : André COLLON (St Jean de Thurigneux), Gilles LEMOINE (Ste Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux).

Secrétaire de séance : Christine CIOLFI

OBJET : FINANCES - Budget Assainissement Collectif - Décision modificative n°3

M. Bernard REY, Vice-président en charge de l'Assainissement, présente la proposition de décision modificative n°3 du Budget Assainissement Collectif qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 0 €
- en section d'investissement à 0 €

Cette décision modificative permet de réaliser des régularisations dans les montants de la dotation d'amortissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

➤ **ADOpte** la décision modificative n°3 du Budget Assainissement Collectif 2015 suivante :

D/R	Chap	n° compte	n° service	FONCTIONNEMENT Libellés	Dépenses		
					Prévu au BP+DM 2015	Modification de crédits (€)	Total après DM
D	68	6811	01	Dotation aux amortissement	360 700,00	29 100,00	389 800,00
D	023	023	01	Virement à la section d'investissement	391 800,00	-29 100,00	362 700,00
				TOTAL	752 500,00	0,00	752 500,00

D/R	Opér.	n° compte	n° service	INVESTISSEMENT	Recettes		
				Libellés	Prévu au BP + DM 2015	Modification de crédits (€)	Total après DM
R		28051	01	Amort. Concession et droits similaires	0,00	2 200,00	2 200,00
R		281311	01	Amortissement bâtiments	0,00	2 500,00	2 500,00
R		281721	01	Amortissement plantation d'arbres et d'arbustes	0,00	1 700,00	1 700,00
R	21	28182	01	Amortissement matériel de transport	0,00	22 700,00	22 700,00
R	HO	021	01	Virement de la section de fonctionnement	370 900,00	-29 100,00	341 800,00
				TOTAL	370 900,00	0,00	370 900,00

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.



28 DEC. 2015

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20151221-2015C130-FI
Affichage le : 28 DEC. 2015

A Trévoux, le 21 décembre 2015

Le Président,
Bernard GRISON